



Papiers et citoyenneté

Publié le 06/02/2025 – Mis à jour le 05/11/2025

Toutes les démarches ci-dessous (hors médailles du travail) se font sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Tél. 01 69 93 49 00



Ville de Villebon-sur-Yvette

Horaires : Lundi : 13h30 – 17 h

Mardi au vendredi : 8h30 – 12 h et 13h30 – 17 h

Samedi : 8h30 – 12 h

Adresse : Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette

Tél. : 01 69 93 49 00



URL de la page : https://www.villebon-sur-yvette.fr/mes-demarches/papiers-citoyennete/?chronoform=rdv&option=com_chronoforms